

voir législatif; pourquoi ne provoquez-vous pas vous-même le retour de cette harmonie entre les deux parties du pouvoir exécutif?

Les ministres de demain seront républicains; c'est la place à un républicain, et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Voilà, un bon mouvement, et pour notre part, nous consentons à oublier tout ce que nous ont coûté les dix premières années du règne.

On ne saurait avoir, en vérité, le triomphe plus insolent!

L'incident Tunisien.

On lit dans la *Correspondance Havas*: « Nous croyons savoir que le bey de Tunis a informé le gouvernement français qu'il céderait à ses justes exigences. La France qui prétendait le controvener hier confirme aujourd'hui nos informations. Nos excuses seront, dit-elle, faites à notre consul en grande pompe: Une enquête sera ordonnée sur les difficultés penderies entre M. le comte de Sancy et les autorités tunisiennes. Elle sera confiée à des juges impartiaux. Enfin, trois fonctionnaires désignés par notre consul seront destitués. Ce sont: le général Baconche; le général Larbi Sarong; le juif indigène Sactiliana.

On lit dans l'*Officiel* d'aujourd'hui: « Le ministre des affaires étrangères a reçu dans l'après-midi une dépêche télégraphique du consul général de France à Tunis, annonçant que S. A. le bey a accordé toutes les satisfactions réclamées par le Gouvernement français. L'éventualité d'un accord avec la Régence de Tunis se trouve ainsi écartée. »

Un dessin de circonstance.

Allons, Papuot, tu peux manger ta soupe en paix.

Merci, Patron, c'est pas trop tôt. Telle est la légende d'un dessin de la *Lune Rousse*. Le dessin représente un voyou assis à une table regardant M. Gambetta, qui, la serviette sous le bras, lui sert le bouillon et le bœuf traditionnel. Sur le bol contenant le bouillon, il est écrit: Sénat républicain.

Ce dessin et la légende explicative sont bien de circonstance, n'est-ce pas. Le tribunal désigné traite de *Papuot* son électeur et son électeur lui répond: merci Patron. Patron! M. Gambetta! Voilà qui n'est ni démocratique ni social, mais bast, le Peuple s'y regarde pas de si près. Il a changé de Patron. Voilà tout; son sort, par exemple, n'a changé que dans les déclarations de ceux qui ont conquis ses suffrages en lui faisant perdre la proie pour l'ombre.

Mariage du Roi de Hollande.

Nous recevons de notre correspondant de Hollande le télégramme suivant:

La Haye, 3 janvier, 10 h. 10 du mat. Depuis plusieurs jours, la petite ville d'Arnhem, qui ne compte que 2,500 habitants, était en émoi pour faire honneur aux hôtes de distinction venus pour les noces de S. M. le Roi Guillaume; les deux hôtels et les maisons particulières étaient littéralement bondées; les hauts personnages et les nombreux invités avaient en toutes les peines du monde à se loger.

Dès le commencement de la semaine, de grandes fêtes de famille avaient eu lieu au château du prince de Waldeck-Pyrmont: concerts, dîners de gala, tableaux vivants représentant des scènes pittoresques ou dramatiques de l'histoire néerlandaise.

Le mariage de la gracieuse princesse et de S. M. le roi Guillaume a été célébré hier mardi, après un grand déjeuner. A cinq heures et demie de l'après-midi a eu lieu la cérémonie du mariage civil; celle du mariage religieux a été célébrée dans la chapelle du château; en utilisant les augustes époux, le prédicateur de la cour a prononcé un grand discours.

Le Roi était en uniforme de général; la reine, en robe de soie blanche; elle portait une splendide couronne de mariée, de riches dentelles et de superbes diamants.

Une grande réception a eu lieu après le mariage. Le prince Henri, frère du Roi, n'a pu assister au mariage, retenu dans le Luxembourg par la rougeole.

L'insurrection Canaque.

On mande d'Honolulu à la *Gazette d'Augsbourg* que l'insurrection causée par la nouvelle-Calédonie peut être considérée comme éteinte. Le gouverneur a maintenant à sa disposition 4,000 hommes de troupes; il fait élever de nombreux forts dans les districts qui s'étaient soulevés. Sur les 45,000 indigènes de l'île, il n'y en a pas eu plus de 3,000 qui aient pris part à la révolte. Les tribus qui sont restées soumises coopèrent avec zèle au mouvement de compression, et sous peu les derniers rebelles seront cernés dans leurs refuges. Une compagnie d'Arabes déportés, organisée militairement, a fait une razzia au milieu des révoltés et elle est revenue rapportant comme trophée la tête d'un chef canaque.

Quelle coïncidence curieuse! Ajoute la *Gazette d'Augsbourg*. Des Arabes au service d'une puissance européenne, contre des sauvages de la Polynésie! Il vient de se passer au Brésil un fait dont nous pouvons tirer enseignement et profit pour notre propre politique. Aux élections de 1868, les conservateurs l'emportèrent sur les libéraux d'une façon écrasante; l'opposition

fut absolument annihilée. Resté ainsi sans contrôle et contre-poids, le parti conservateur commit des fautes et des maladresses nombreuses. Le résultat fut qu'au scrutin du 5 décembre dernier, sur cent-vingt-deux députés, il n'y eut que deux conservateurs élus. Cette élimination complète de leurs adversaires, remarque la *Gazette de Cologne*, sera également fatale aux libéraux; la toute-puissance ne vaut rien, ni pour les souverains, ni pour les assemblées.

Un détail à noter, c'est que la nouvelle Chambre brésilienne compte 93 avocats, 21 médecins, 1 officier, de la ligne, 1 officier de marine, 5 ingénieurs et un seul agriculteur, et cela dans un pays où les questions agricoles sont les plus importantes.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Maire de la ville de Roubaix informe les hommes de l'armée territoriale, de la classe 1888, que leurs congés définitifs sont déposés à la Mairie et les invite à les retirer le plus tôt possible.

Roubaix, le 10 janvier 1879. Le Maire : CH. DAUDET.

Voici le texte de la lettre que Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Cambrai a adressée, le 7 janvier à MM. les Curés de son diocèse, au sujet des prières publiques qui doivent être dites à l'occasion de la rentrée du Sénat et de la Chambre des députés:

MONSIEUR LE CURÉ, Les prières publiques, qui, aux termes de l'article 1er de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, doivent suivre, tous les ans, la rentrée des Chambres, auront lieu cette année le Dimanche 19 de ce mois.

On chantera ce jour-là dans toutes les églises et chapelles du diocèse, avant la messe paroissiale ou la messe de communauté, le *Veni Creator*.

Dans la soirée du même jour, à l'heure qu'on jugera la plus convenable, il sera célébré un salut solennel du Très-Saint Sacrement. On y chantera outre les prières ordinaires, les Litanies de la Très-Sainte Vierge et le psaume 124. *Qui confidunt in Domino* avec l'oraison *Pro Concordia: Deus largitor pacis*.

A notre église métropolitaine et dans toutes les villes où les autorités civiles et militaires en feront la demande, il sera célébré, à midi, une messe pendant laquelle on chantera les Litanies et le Psaume indiqués pour le salut du soir.

La messe pour l'église nationale du Sacré-Cœur, à Paris, se fera comme les années précédentes, dans toutes les églises.

Vos bons Pároissiens, Monsieur le Curé, s'adressent, comme il l'ont fait les années précédentes, à assister à ces prières publiques auxquelles vous allez les appeler. La demande qui vous en est faite par le pouvoir suprême de l'Etat, nous sommes heureux de le répéter, reste un acte de foi national auquel tous se feront un devoir de s'associer.

La présente Lettre sera lue au prône le dimanche qui en suivra la réception. Recevez, Monsieur le Curé, l'assurance de mon affectueux vœuement.

R.-F. CARDINAL-ARCHEVÊQUE, Archevêque de Cambrai.

M. l'abbé Basiez, vicaire d'Haspres, est nommé vicaire à Watrelon, en remplacement de M. l'abbé Gruson nommé curé d'Aibes.

Le ministre de l'Intérieur vient d'adresser, aux préfets, une circulaire pour les inviter à faciliter, autant que possible, aux communes, la construction des chemins vicinaux qui n'ayant pas été compris dans le réseau subventionné arrêté en 1868 leur sont néanmoins devenus indispensables.

Le lotisseur du réseau attribué à chaque département ne peut être sensiblement augmenté; mais la période de construction expirant en 1882, un grand nombre de communes ne pourront avoir terminé, avant cette date, le réseau qui leur a été concédé. Elles n'ont, dans aucun cas, intérêt à le conserver tout entier, tandis que d'autres, moins largement partagées, ont besoin d'un complément de chemins qu'elles sont en mesure d'exécuter immédiatement.

Dès l'année 1874, les préfets avaient reçu des instructions pour pouvoir à ces besoins en utilisant les chemins devenus inutilités ou ne pouvant être construits, mais l'application de cette mesure avait été très-limitée. Il convient de lui donner, à l'avenir, l'extension qu'elle comporte et les conseils généraux qui ont la mission de répartir les subventions pourront faciliter les substitutions entre les communes en respectant les droits acquis et en maintenant, aux communes dont le réseau serait diminué, le chiffre de subvention sur lequel elles avaient pu compter.

La circulaire du ministre de l'Intérieur contient, à cet égard, des indications détaillées et précises de nature à lever toutes les difficultés qui auraient entravé le développement de cette utile opération.

Voici quel a été, pendant le mois de décembre, le mouvement de la population roubaissienne: naissances 312, décès 185, soit une différence de 127, en faveur de l'accroissement de la population. 29 mariages ont été célébrés pendant le même mois.

Par décret du Président de la République, en date du 7 janvier 1879, rendu sur la proposition du ministre des finances, M. Fournier, nommé sé-

crétaire du Nord, est remplacé comme receveur particulier des finances de l'arrondissement de Lisieux, par M. Henri Musnier, receveur à Chinon.

M. Masquez, directeur des travaux municipaux, vient d'offrir sa démission à M. le maire de Lille. — Il est question de donner pour successeur à l'honorable ingénieur, M. Money, chef du service des études à l'Hôtel-de-Ville.

L'inauguration de la ligne de Lille à Loos a eu lieu jeudi à dix heures du matin.

Le parcours s'est effectué dans de bonnes conditions. A Loos, le car a été reçu des acclamations; les pompiers de la commune étaient rangés sur la place; M. Bilon, maire de Loos, a offert les vins d'honneur.

Le service de cette nouvelle ligne sera organisé samedi matin; les cars partiront de vingt en vingt minutes. La ligne doit être continuée jusqu'à Haubourdin, dès que le temps permettra de reprendre le travail.

La compagnie compte attaquer ensuite la ligne de Lille à Marcy par La Madeleine, puis celle de Croix-Roubaix.

Elle est sur le point d'obtenir l'autorisation d'émettre des obligations pour subvenir aux frais de premier établissement du réseau suburbain; il est vivement à désirer que la ville de Lille fasse en sorte que cette autorisation ne soit pas retardée d'un seul jour.

Hier est venu devant le tribunal correctionnel de Lille un procès d'une certaine importance pour les agriculteurs.

Il s'agit d'une fourniture de guano à un cultivateur de nos environs par un cultivateur de Paris. Cet engrais contenait 25 0/0 de phosphate soluble, n'en contenait, d'après l'expertise que 12 ou 14. Plusieurs chimistes ont déposé.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce curieux procès.

La chasse à tir sera close, dans le département du Nord, le dimanche 26 janvier 1879, au soir.

Toutefois, la chasse au mérais ne sera close que le 30 avril au soir; elle sera ouverte le 15 juillet suivant.

La chasse à cor et à cri, reste autorisée dans le département, jusqu'au 31 mars prochain, au soir.

L'imprimerie nationale vient de publier un volume in-quarto de 907 pages, intitulé: *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Douai*, par M. l'abbé Dehaine, archiviste du département du Nord.

On lit dans le *Figaro*: Nous avions demandé le moyen pratique de répondre à un outrage immonde ou à une calomnie tout à fait invraisemblable.

Parmi toutes les solutions qui nous ont été adressées, en voici une qui se présente sous la forme d'un simple récit: « Louis XVIII faisait dans la ville de Lille, au milieu des acclamations populaires, une entrée triomphale.

« Une femme, très hostie à la monarchie, se pencha à une fenêtre sur le passage du roi, et brandissant une coquette de porc frais, elle cria très fort: Vive le roi! »

La foule s'écroula devant la maison avec des menaces de mort; la police arrêta la femme; elle fut mise en prison.

Quand le roi Louis XVIII se fit rendre compte de l'incident: — Voulez-vous bien la mettre en liberté tout de suite! Avez-vous envie de faire croire que je puis me trouver offensé? Le mot était d'un roi.

Les personnes qui se trouvaient hier soir, à huit heures, dans les salles d'attente de la gare de Roubaix ont été péniblement impressionnées par la mort subite d'un voyageur, au moment où il pénétrait dans la salle d'attente de 3^e classe. D'après les renseignements qui ont été fournis par un voyageur qui l'accompagnait, le malheureux que la mort a si inopinément frappé se nommait Auguste Braens et habitait une maison de la rue de Flandre, à Lille. Le cadavre a été transporté à l'hôpital, et à l'heure où nous écrivons, il n'a été réclamé par aucun des membres de sa famille.

Dix-sept détenus ont été dirigés ce matin, sur la prison centrale de Lille. Dans ce nombre, sont compris les neuf gamins qui composaient la bande dont nous avons parlé hier.

C'est aujourd'hui que comparaissent devant le tribunal correctionnel de Lille les nommés Pollet, Dassonville, Heirault et Scherperel, jeunes filous dont la spécialité consistait à pénétrer dans les magasins de Roubaix et à enlever tout ce qui leur tombait sous la main.

Un vol d'une somme de 100 francs a été commis, samedi dernier, au préjudice de M. Mathon, marchand d'étoffes à Croix. L'auteur de ce vol est inconnu.

Le nommé Menet Jules, gardien à l'asile d'aliénés d'Armentières, vient d'être arrêté et amené à la maison d'arrêt de Lille par la police. Il est inculpé

de vol au préjudice d'un négociant de Paris, où il était précédemment en service.

L'administration des Postes et Télégraphes communique la note suivante: « Par suite de l'amoncellement des neiges et de l'interruption de la circulation sur plusieurs lignes ferrées, des mesures ont dû être prises pour acheminer les correspondances par des voies détournées.

« Le public ne devrait donc pas s'étonner des retards accidentels qui pourrout en résulter, notamment pour les correspondances à destination, ou originaires du centre et du midi de la France.

« L'Administration s'occupe de réparer le plus rapidement possible les avaries causées par l'ouragan, sur divers points, aux lignes télégraphiques. »

50 JANVIER 1879. — Louis Decotignies, poète roubaissien, meurt à l'âge de 21 ans après des secourus de l'église.

22 décembre 1882. — Arrêté du maire de Bondue, relatif à l'extinction de la mendicité.

Cette mesure fut prise, à la suite de l'entrevue que le maire eut avec les habitants dans cette localité. Depuis cinq ans déjà, au moment de la crise de 1847, les habitants de Bondue, au moyen d'un procédé de charité publique, consistant en secours en nature avaient mis un terme à la mendicité.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

Une demi-heure se passa sans que l'enfant fût retourné. Inquiets de cette absence prolongée les parents allèrent à sa recherche. Ils eurent bientôt les mains vides, mais la petite Noémie avait été vue nulle part, pas même au débit de tabac. Saisi d'un triste pressentiment, l'époux Leroy appela les consommateurs qui se trouvaient dans leur établissement, et bien vite, un d'entre eux se rappela dans la campagne, à la recherche de l'enfant. Les fossés, les haies et les cours d'eau furent explorés; mais, cette fois encore, la petite Noémie ne put être retrouvée.

Les recherches se continuèrent pendant la plus grande partie de la soirée, sans donner aucun résultat.

On allait les reprendre le lendemain matin, lorsque des enfants vinrent annoncer qu'ils avaient découvert un cadavre dans la rivière de l'Escaut, affluent de la Lys. On courut à l'endroit indiqué et l'on reconnut que le cadavre était celui de la petite Noémie. On le transporta aussitôt chez les malheureux parents.

Les autorités judiciaires de Douai, arrivées immédiatement, se rendirent sur les lieux. M. Dransart, médecin à Dornignies, procéda à l'examen du cadavre; il constata des traces évidentes de viol et de strangulation, sans pouvoir préciser si le viol avait précédé ou suivi la mort.

On ne connaît pas exactement le lieu du crime. La police recherche actuellement les sabots de la victime qu'elle a dû perdre lors de la lutte avec son meurtrier qui fut le parquard de Douai à ouvrir une enquête minutieuse. Nous nous abstiendrons d'en parler maintenant afin de ne pas entraver les recherches de la justice. Jusqu'à présent aucune arrestation n'a été faite, mais l'auteur de ces crimes monstres ne sera pas longtemps à se faire connaître. Les faits sont si graves, la terrible responsabilité qu'il a encourue. Ajoutons que, d'après les rumeurs les plus accréditées, l'assassin serait un individu d'une cinquantaine d'années, à la barbe grisonnante et négligée.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

« On lit dans le *Figaro*: On a vu dans la soirée du 22 décembre 1882, à Bondue, un individu qui se faisait appeler le *Figaro*, et qui distribuait des prospectus d'abonnement à ce journal. L'individu a été arrêté et conduit au poste.

parfaitement valable, et demandé, en même temps que l'Escaut, la contribution de 15,000 francs de dommages-intérêts à charge de Mlle Vaillant, avec les intérêts judiciaires, etc.

La plaidoirie de l'avocat a été interrompue pour être reprise dans l'audience de mardi prochain, 14 janvier.

Faits Divers

Par suite des neiges, de la pluie et des crues de la plupart de nos rivières, plusieurs courriers ne sont pas parvenus à leurs destinations. Nous citerons ceux de Lyon, de Bordeaux, de Marseille, de Tours, de Montpellier et de Saint-Etienne. De plus, la compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée nous informe que la neige interrompait la circulation entre Tourne et Châlons-sur-Saône, de même que sur toutes les lignes de l'Est à Lyon. Il en est de même entre Corbeil et Gien sur la ligne du Bourbonnais, et sur la ligne d'Azaxer à Clamecy.

Celle d'Orléans nous apprend qu'une violente tempête de neige a interrompé la circulation sur les chemins de fer dans le département du Loiret. Les poteaux télégraphiques ont été renversés et les voies encombrées; toute communication est interrompue entre Orléans et Paris, Orléans et Tours et entre Orléans et Vierzon. Le train n° 34, arrivé hier à Paris vers onze heures du matin, est le dernier train reçu d'Orléans. Les lettres et dépêches du Centre et du Sud-Ouest ont été dirigées sur Paris par Tours et par la ligne de Vendôme, elles arriveront aujourd'hui vers trois heures.

On travaille activement au débarras de la voie et il est à espérer